



# Projet Educatif

**2020-2021**

**Directeur du Service Animation : FLAMENT Arnaud**



## ACCUEIL DE LOISIRS

**Et**

**L.A.L.P**

### Lieux

Centre Animation Jeunesse « A.T.L.A.N.T.I.S »  
189, rue de Lille 59554 NEUVILLE ST REMY.

☎ Mairie 03.27.73.30.30

☎ C.A.J. « ATLANTIS » 03.27.70.69.98 (après 16h)

☎ M. ANDRE Philippe 06.70.48.16.53

### Périodes

| Type  | Horaires  | Age   |
|---|---|---|
| <i>Accueil de loisirs</i><br>« <i>Petites Vacances</i> »<br>(Toussaint,<br>Février, Pâques) | 14 H à 16H45 avec<br>propositions d'activités<br>diverses.<br>Sortie à la journée possible<br>selon besoin des jeunes.  | Jeunes de 11-17 ans<br><br>Activités séparées<br>11-13 ans et 14-17 ans |
| <i>Accueil de loisirs</i><br>« <i>Juillet</i> »   | 14 H à 16 H 45 avec<br>propositions d'activités<br>diverses.<br>Sortie à la journée possible<br>selon besoin des jeunes.  | Jeunes de 11-17 ans<br><br>Activités séparées<br>11-13 ans et 14-17 ans |
| <i>L.A.L.P</i><br><i>Période scolaire et</i><br><i>vacances</i>                             | ✓ Durant les vacances, le<br>matin de 9 H à 14 H et de<br>16H45 à 18 H, sortie à la<br>journée.<br>Possibilité d'accueil dès 8 H<br>et ramener le repas du midi<br>pour ceux qui désirent<br>manger au CAJ.<br>✓ Durant la période<br>scolaire, Lundi et Mardi de<br>16 H à 18 H 30, Mercredi 13<br>H 30 à 18 H, jeudi Fermé, le<br>vendredi 16 H à 18 H 30 et<br>une fois par mois jusque 21<br>H. | Jeunes de 11-17 ans<br><br>Activités séparées<br>11-13 ans et 14-17 ans |

|  |  |  |
|--|--|--|
|  | Accueil des jeunes plus tôt possible durant la période scolaire selon leurs demandes et besoins. |  |
|--|--|--|

## Une équipe permanente

M. ANDRE Philippe - animateur territorial - Diplômé BEATEP  
Directeur, responsable LALP

M<sup>elle</sup> DOMISE Justine- Animatrice diplômée BPJEPS

## FINALITE

- ✓ FAVORISER LA VIE DE GROUPE
- ✓ FAVORISER L'EDUCATION A LA CITOYENNETE

## OBJECTIFS GENERAUX

- ✓ Développer le sens de la responsabilité
  - Capacité à gérer les logiciels et jeux prêtés lors des activités.
  - Capacité à assumer ses actes.
  - Capacité à prendre en compte les contraintes du local, des règles établies dans la charte du Centre d'Animation.
- ✓ Développer l'autonomie
  - Capacité à prendre des initiatives dans le cadre d'activités nouvelles et innovantes.
  - Capacité à laisser son tour aux jeux.
  - Capacité à s'inscrire tout seul lors d'activités ou sorties.
  - Capacité à développer sa créativité, son imagination sur certaines activités.
- ✓ Développer le respect des autres, du matériel et des locaux
  - Capacité à accepter les idées et choix des autres.
  - Capacité à prendre soin du matériel.
  - Capacité à respecter les règles internes au local (cigarettes, garder le local propre).

Dans le cadre du L.A.L.P (Lieu d'Accueil de Loisirs et de Proximité) l'équipe pédagogique va mettre en application des objectifs afin que le jeune soit **acteur de ses loisirs**, qu'il puisse choisir librement et sans contrainte des activités et sorties qu'il souhaite réaliser.

Pour cela nous développerons une **écoute active** sous forme de réunions mensuelles auprès des jeunes afin de noter et organiser leurs souhaits.

Nous ferons en sorte également que les jeunes puissent **s'épanouir** au sein de la structure en leur apportant certaines de nos connaissances et aussi en élargissant leurs curiosités.

Nous développerons différents projets lancés par les jeunes à court ou à long terme pour cela un espace projet est mis en place tout au long de l'année.

**Dans le cadre de l'accueil de loisirs** celui-ci est un lieu où les jeunes peuvent venir participer à des activités dans un cadre calme et structuré. Ils pourront toujours y trouver des adultes auxquels ils pourront se référer en cas de projets (individuels ou collectifs).

Lieu également de discussion, de rencontre avec les parents afin de les informer sur les futurs projets et activités de leurs enfants.

Pour le **mois de Juillet** nous fonctionnerons sous forme de **paiement à la semaine**. Les jeunes s'inscrivent à des semaines où ils sont sûrs de venir à la structure ce qui nous permet de procéder au règlement avant le début des vacances et de recruter le personnel en conséquence.

Nous recrutons en plus de l'équipe permanente 2 animateurs pour les petites vacances et 4 au mois de juillet.

Pour les petites vacances nous fonctionnerons de la manière classique à savoir une grille de réservation des demi-journées.